



**Commune de Massongex**

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

[www.massongex.ch](http://www.massongex.ch)

## **RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2026**

### **Durant cette période, le Conseil :**

#### **• A décidé**

- de renouveler la demande d'exploiter d'un service de taxi B
- de valider l'offre du bureau Malnati pour l'accompagnement dans la finalisation du PAZ-RCCZ
- d'autoriser la manifestation de Valerette Altiski (manifestation annulée)
- de valider la mise à jour du plan des secteurs archéologiques
- de passer en non-valeur des actes de défauts de biens
- de préavis favorablement le projet de démolition et reconstruction d'une villa sur la parcelle N° 697 à Vérossaz, située en zone de protection des eaux souterraines
- de refuser l'exploitation d'un Food truck pizzeria sur la commune
- d'engager Madame Mireille Saudan en remplacement de Madame Agnès Daves qui a fait valoir son droit à la retraite
- de valider la convention des CFF Parc+Rail Gare
- de préavis favorablement des demandes de naturalisations ordinaires
- de valider les modifications du règlement protocolaire
- de valider les modifications de la directive du mérite sportif et culturel
- d'autoriser l'association Quatre pattes à démarcher pour du porte à porte
- d'accepter la pose d'un piézomètre sur la parcelle N° 1956
- d'autoriser la protection civile à refaire la passerelle au lieu-dit « Coulo » à Daviaz
- d'autoriser la manifestation organisée par la FSG La Loënaz pour les qualifications gymnastiques les 25 et 26 avril prochain
- de soutenir la société la « Diana » par un don pour un groupe de travail « Sauvetage Faons »
- de traiter les oppositions concernant l'aménagement d'un parking provisoire sur les parcelles No 124, 129 et 346

#### **• A pris connaissance**

- du rapport et avant-projet de la loi d'application de la loi fédérale sur la protection des animaux (LALPA) et de la nouvelle loi cantonale sur les chiens
- du projet Z-Alpha présenté par M. Glenn Martignier (chef du service sécurité)
- des divers projets du nouveau directeur de la structure Pop e Poppa
- de l'organisation de La soirée « Enfin je vote » le 12 mars à 19h00 à St-Maurice
- du concept de sécurité de la salle polyvalente et sa convention d'utilisation par les sociétés et pour les petites manifestations
- de la planification des soins de longues durées



## Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

[www.massongex.ch](http://www.massongex.ch)

- **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes**

Parcelle N° 2110 – Propriétaires D'Andres et Jenni : pour la pose d'une pergola bioclimatique

Parcelle N° 400 – Propriétaire Martenet Jeames pour la transformation d'une maison individuelle en 2 appartements dans le volume existant.

Gaudin Stéphane, parcelle N° 983, pour l'installation d'une pompe à chaleur.

Favre Yannick, parcelle N° 1778 pour la construction d'une cabane de jardin.

Jahmurataj Kimet, parcelle N° 1206 pour la construction d'une piscine.

Tofaj Blerim, parcelle N° 1348 : présentation des échantillons, balcon PR.Gr.3 et la façade PR.Gr.2

Arta, parcelle N° 1956, pour la construction de 4 immeubles

- **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence cantonale suivantes**

Parcelle N° 51 – Bourgeoisie de Massongex pour la modification du sens d'ouverture de la porte de secours du restaurant pour des raisons de sécurité.

Parcelle N° 1097 – propriétaire Famsa pour la construction d'un bâtiment pour l'accueil de 6 pompes de boues de lavage entre la carrière de Champ Bernard et Les Freneys (1097) + conduite d'amenée des boues

### Annnonce publique d'installation solaire

Genet Sébastien, parcelle N° 1741 : pose de 24 capteurs pour une surface de 49 m<sup>2</sup>

Monney Jean-Maurice, parcelle N° 1831 : pose de 17 capteurs pour 33 m<sup>2</sup>.

Ruppen Eric, parcelle N° 1774 : pose de 38 capteurs pour 74 m<sup>2</sup>

Ruppen Yannick, parcelle N° 1333 : pose de 31 capteurs pour 63 m<sup>2</sup>

Massongex, le 31 mars 2026

Administration communale

La Présidente : La Secrétaire :

Sylviane Coquoz Sandra Mariétan